

VMS
AMS

Verband der Museen der Schweiz
Association des musées suisses
Associazione dei musei svizzeri



Normes et standards – Recommandations de l'AMS 2022

Recherches de provenance dans les musées II

Collections liées aux contextes coloniaux
Notions de base et introduction à la pratique

L'Association des musées suisses est soutenue par l'Office fédéral de la culture.
La présente publication a été établie par le groupe de travail « Collections coloniales »
au sein de l'Association suisse de recherche en provenance et elle bénéficie du
soutien financier de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften
Académie suisse des sciences humaines et sociales
Accademia svizzera di scienze umane e sociali
Academia svizra da ciencias morales e socialas
Swiss Academy of Humanities and Social Sciences



Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



Schweizerischer Arbeitskreis Provenienzforschung
Association Suisse de Recherche en Provenance
Associazione Svizzera di Ricerca sulla Provenienza

Impressum Collectif d'auteur-e-s, membres de l'Association suisse de recherche en provenance, sous la coordination de Claire Brizon : Sarah Csernay, Jonas Lendenmann, Floriane Morin, Olivier Schinz, Patricia Simon, Esther Tisa Francini, Béatrice Voirol | Auteurs des exemples : Stefan T. Hertwig (exemple du Naturhistorisches Museum Bern), Anne Mayor (exemple de l'Université de Genève), Corinne Sandoz (exemple du Musée d'Yverdon et région), Larissa Tiki Mbassi (exemple de Pro Ethnographica), Deneth Piumakshi Wedaarachchige (exemple du Museum der Kulturen Basel) | Conseil : Yaniv Benhamou, Marina Berazategui, Carine Ayélé Durand, Katharina Flieger, Yann Laville, Grégoire Mayor, Isabelle Raboud-Schüle, Sandra Sykora, Office fédéral de la culture (Benno Widmer, Andreas Münch, Marco Eichenberger) | Rédaction : Anne-Laure Jean | Gestion de projet : Katharina Korsunsky | Traduction des exemples du Naturhistorisches Museum Bern et du Museum der Kulturen Basel : Anne-Sophie Meili (pro-verbial) | Relecture : Hélène Furter, Julie Weidmann | Graphisme : Martina Lauterbach | Illustrations : p. 12 (de haut en bas) : Masque de la momie de Nes-Shou (MYR/3775-4), env. 20 av. J.-C., Égypte, photo : pmimage.ch/Musée d'Yverdon et région, Yverdon-les-Bains ; Fiche objet de la collection Pro Ethnographica, photo : Pro Ethnographica ; Tombe pour la personne inconnue, photo : Jacques Erard/UNIGE ; p. 13 (de haut en bas) : *makarrata* à Milingimbi, photo : Museum der Kulturen Basel ; Verso masque ceinture (2011.9), 17^e/18^e siècle, Nigeria (Royaume du Bénin), photo : Rainer Wolfsberger/Museum Rietberg ; Nââkwéta, hache dite « ostensor » (MCAH 04547), fin 18^e siècle, Nouvelle-Calédonie, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, photo : Nadine Jacquet ; p. 14 (de haut en bas) : Diorama du gorille des montagnes, photo : Lisa Schäublin ; Otto Fuhrmann et Eugène Mayor en Colombie (P.1913.1.2), photo : Musée d'ethnographie Neuchâtel ; Intervention de Deneth Piumakshi Wedaarachchige, photo : Museum der Kulturen Basel | © 2022 Association des musées suisses et auteur-e-s du texte | ISBN : 978-3-906007-59-5 | Cette publication est disponible en allemand, en français et en italien.

La recherche de provenance en contextes coloniaux

La documentation des collections est un pilier fondamental de la politique scientifique muséale. Une partie de celle-ci concerne la recherche de provenance qui essaie de retracer l'historique complet d'un bien, depuis sa création ou sa découverte. Les questions de recherche de provenance et de standardisation des données se ressemblent, mais les méthodes et les sources sont différentes selon les typologies de biens, leurs origines et leurs circonstances d'acquisition. La brochure met l'accent sur la recherche de provenance de biens acquis en contextes coloniaux. Bien que la Suisse n'ait pas été une puissance coloniale, des musées en Suisse, de divers domaines, conservent des biens issus de contextes coloniaux et sont appelés à mener des projets de recherche de provenance, à révéler tout comportement non éthique ou illégal dans l'acquisition et à développer des formes de réparation.

La discussion autour des butins de guerres et des acquisitions confiscatoires ou problématiques date de l'époque coloniale et de l'ère des indépendances. Cette remise en question s'est intensifiée après la signature des Principes de Washington en 1998 relatifs aux œuvres d'art confisquées par les Nazis, qui concernaient les collections des personnes persécutées. Ensuite, cette discussion s'est étendue aux collections non européennes acquises en contextes coloniaux, et a pris une nouvelle dynamique au cours des années 2010 à la suite de la conception du projet du Humboldt Forum à Berlin, du discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou, du rapport de Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, ainsi que de la Déclaration de Heidelberg des directions des musées d'ethnographie des pays germanophones.

L'étude, la valorisation et la légitimité de l'acquisition de « collections coloniales » sont au cœur des débats muséologiques et politiques actuels en Suisse et dans le monde entier. Elles requièrent une approche particulièrement respectueuse et sensible. L'étude de l'origine de ces collections, mais aussi de leur signification et de leur valeur culturelle au sein des communautés sources (voir définition à la page 7), constitue la base de dialogues avec ces dernières. Dans ce contexte, les récits et les perspectives eurocentrées des musées doivent être repensés et la gestion de ces collections soumise à un examen critique.

La brochure montre l'état actuel de la recherche de provenance en Suisse en ce qui concerne des collections acquises en contextes coloniaux. Les outils et les exemples de bonnes pratiques qu'elle propose se basent sur les initiatives passées ou en cours. L'objectif est de sensibiliser les musées de tous domaines à cette question complexe, en donnant des pistes de réflexion, des suggestions concrètes et des conseils pratiques pour entreprendre des recherches de provenance. Cette brochure veut encourager les professionnel·le·s des musées à inclure activement les communautés sources dans leurs recherches et à intégrer leurs savoirs afin de favoriser une documentation plurivocale de ces collections. Au-delà de la recherche de provenance fondamentale, il est question de réfléchir ensemble, avec les communautés sources, à de possibles formes de collaborations et de partages de ces collections, à des formes de réparation ou d'éventuels retours.

Collections coloniales

Il n'existe pas de définition officielle de l'expression « collections coloniales ». Une tentative pour la définir serait de considérer que les collections coloniales comptent des biens qui ont été acquis en contextes politiques de colonisation formelle, ou qui induisent des rapports de dépendances économiques, culturelles, religieuses ou scientifiques entre le/la nouveau/elle propriétaire européen-ne et l'ancien-ne propriétaire autochtone, pendant la période de colonisation. Une collection coloniale peut comprendre des objets dits « ethnographiques » de toutes natures, notamment sacrés, d'archéologie, des spécimens naturels, des œuvres d'art ainsi que des vestiges humains.

D'autres collections, telles que celles d'images, de manuscrits et de documents audiovisuels qui témoignent d'observations faites dans les pays colonisés, ainsi que d'instruments scientifiques utilisés pendant la période coloniale ou d'effets de personnes ayant pris part d'une manière ou d'une autre à la colonisation, peuvent être assimilées à des collections coloniales. Ces objets et documents aident à retracer, à mieux comprendre et à contextualiser les « collections coloniales ».

Décolonisation des pratiques muséales

Initialement, le terme « décolonisation » fait référence à la manière dont les peuples colonisés se sont libérés des nations colonisatrices et ont obtenu l'indépendance politique et économique. Actuellement, ce terme est aussi utilisé pour dénoncer la persistance d'une idéologie coloniale dans la société contemporaine. Aujourd'hui, les musées peuvent participer à cette décolonisation en analysant de manière critique les modes d'acquisition de leurs collections et en mettant à disposition les informations de recherche de provenance en toute transparence. D'autre part, la décolonisation des pratiques muséales peut être renforcée en établissant et en développant des relations équitables et durables avec les communautés sources et les pays d'origine. De telles relations impliquent une écoute réciproque pour une meilleure détermination et documentation des biens, ainsi que l'identification de ceux culturellement importants, sensibles et sacrés. Elles peuvent aussi aboutir au retour de biens.

Contexte suisse

La Suisse n'a pas pris part en tant qu'État à la colonisation. Pourtant, de nombreuses institutions patrimoniales en Suisse conservent des « collections coloniales ». Depuis plus de vingt ans, l'étude de l'histoire coloniale suisse est au centre des préoccupations scientifiques d'un grand nombre de professionnel-le-s d'universités et de musées. Les études montrent que des Suisses/esses ont pris part à l'entreprise coloniale individuellement par leur engagement dans des corps armés, diplomatiques et commerçants de puissances coloniales européennes, ainsi que dans des missions d'évangélisation. Les études suggèrent aussi que cette implication individuelle a profité au pays non seulement économiquement par l'armement de navires dans le cadre du « commerce triangulaire » et l'investissement dans l'exploitation et le commerce, mais aussi scientifiquement. En effet, des chercheurs/euses issu-e-s de l'anthropologie, l'archéologie, la botanique, la géologie ou la zoologie ont travaillé dans des pays colonisés et ont collecté un patrimoine qui constitue aujourd'hui des collections de musées. L'identification de ces collections est un des défis à relever.

Lois, accords et directives éthiques

La recherche de provenance de collections coloniales n'est réglementée ni par une loi spécifique ni par des accords nationaux ou internationaux. La convention de l'UNESCO de 1970, qui a été mise en œuvre en Suisse en 2005 par la Loi sur le transfert des biens culturels (LTBC) et son ordonnance, a pour objectif d'interdire l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels. En ratifiant cette convention, la Suisse reconnaît l'ampleur de la perte du patrimoine culturel dans les pays d'origine. Cependant, en raison de son principe de non-rétroactivité, la LTBC n'est que partiellement applicable aux biens issus de contextes coloniaux.

Les professionnel-le-s de musées sont guidé-e-s en premier lieu par le Code de déontologie de l'ICOM qui leur sert de référence pour la recherche de provenance des biens issus de contextes coloniaux. Il définit la provenance par l'« historique complet d'un objet, y compris de ses droits de propriété, depuis le moment de sa découverte (ou de sa création), qui permet d'en déterminer l'authenticité et la propriété ». Le Code de déontologie invite les professionnel-le-s de musées :

- à s'assurer que toute nouvelle acquisition n'a pas précédemment été acquise illégalement ;
- à veiller que la provenance de chacun des biens exposés est tout à fait connue ;
- à engager le dialogue dans l'optique du retour de biens vers un pays ou une communauté source ;
- à répondre de manière favorable aux demandes de restitution sur requête légitime.

Les contextes d'acquisition de « collections coloniales » peuvent être assez variés, par conséquent la recherche de provenance appliquée à ces collections doit prioritairement cerner le contexte historique de l'acquisition. Si un comportement non éthique ou une illégitimité d'acquisition sont constatés, il est alors nécessaire de trouver des solutions adaptées et individuelles conjointement avec les communautés sources ou les représentant-e-s des pays d'origine. Dans ce contexte, le retour comme la restitution peuvent être une forme de réparation.

Retour et restitution

Il est important de prendre en considération la question du retour des biens et des vestiges humains, que la demande soit à l'initiative de la communauté source ou relève d'une démarche proactive de l'institution dépositaire, ou de son organisme de tutelle. Deux termes différents sont employés : retour et restitution.

Retour sous-entend que l'objet en question est arrivé suite à une exportation illégale, que le mode d'acquisition ait été légal ou illégal (par exemple des objets issus de fouilles archéologiques menées légalement, mais exportés de façon illicite vers un autre territoire). Dans la pratique, il existe deux types de retours : le retour physique et le retour numérique. Le retour numérique est souvent envisagé pour des collections manuscrites, photographiques, sonores ou visuelles, duplicables et facilement numérisables.

Restitution sous-entend que l'objet en question a été acquis illégalement (par exemple une acquisition issue d'un vol, d'un pillage, d'un consentement forcé ou d'un commerce illégal). Ainsi, en le restituant, le ou la propriétaire reconnaît le caractère illégal de son acquisition et conçoit l'acte de restitution comme une mesure réparatrice, en cédant l'ensemble des droits et obligations à la personne, un groupe de personnes ou une institution à qui il est rendu.

Les étapes de la recherche de provenance

La recherche de provenance amène les professionnel-le-s de musées à écrire une histoire critique de leurs institutions en abordant en toute transparence les questions d'asymétrie des rapports et des violences historiques inhérentes à la constitution de collections coloniales.

Les étapes de la recherche de provenance sont diverses et se font souvent en parallèle. Il s'agit d'étudier les objets considérés comme issus de collections dites coloniales et de regrouper les sources existantes. Il est également important de collecter la mémoire orale des personnes qui ont été en charge de l'inventaire et de la documentation de la collection étudiée ou en contact étroit avec cette dernière dans le cadre de recherches scientifiques. L'analyse de la collecte de ces données est l'une des missions fondamentales des employé-e-s scientifiques des musées qui peut aussi se faire avec le soutien d'un personnel mandaté et d'universitaires. Elle permet d'inscrire l'histoire de la collection étudiée dans un contexte historique et géopolitique plus large et d'écarter toute illégitimité d'acquisition éventuelle.

Dans une dynamique décoloniale des pratiques muséales, dès le début de la recherche, le savoir des communautés sources et des professionnel-le-s de musées et institutions culturelles des pays d'origine est à intégrer. Cela aide à établir une documentation pérenne des collections dans une perspective plurivocale et non eurocentrée. Cela signifie également que l'interprétation n'est pas uniquement réservée au musée, mais qu'elle doit être renégociée avec les communautés sources.

Partage et collaboration avec les communautés sources

À la suite de l'analyse des données collectées, une réflexion menée en étroite collaboration avec les communautés sources, les ayants droit et d'autres spécialistes du domaine de la collection étudiée doit être engagée pour penser collaborativement l'avenir de la collection. Par exemple, le travail collaboratif avec des communautés sources peut ouvrir à une réflexion commune menant à la co-conception de projets d'expositions, d'outils de médiation culturelle, de restauration de biens intégrant des méthodes vernaculaires ou à des aménagements spécifiques des réserves de musées qui respectent les besoins des communautés sources vis-à-vis des biens culturels qui y sont conservés. D'autres formes de collaboration ou de réparation sont encore à imaginer en entrant en dialogue avec les communautés sources. Indépendamment des décisions prises, les nouvelles relations avec les communautés sources sont à entretenir.

Accessibilité physique et numérique

L'accessibilité, tant physique que numérique, aux collections coloniales et à leur documentation est fondamentale pour établir des relations équitables entre les institutions qui en sont dépositaires et les communautés sources. Elle est également un moyen indispensable pour faciliter durablement les projets de recherche de provenance en coopération ou indépendants. Les traductions de ces données de recherche de provenance, ainsi que des textes d'expositions et de catalogues, en anglais et dans les langues autochtones sont aussi essentielles pour permettre le dialogue et la recherche collaborative.

La publication en ligne est importante pour les projets de recherche internationaux. Il est recommandé de mettre les informations rassemblées sur les collections à disposition du plus grand nombre. Néanmoins, plusieurs aspects sont à considérer. La fracture numérique est l'un d'entre eux, puisque l'accès aux outils technologiques et à Internet est variable à travers le monde. Il faut également tenir compte du droit d'auteurs et de la protection des données et respecter les expressions culturelles et les savoirs traditionnels matériels et immatériels. Une prudence particulière est requise, par exemple, lorsque des vestiges humains, des « objets sujets » ou des biens à caractère sacré ou culturellement sensibles sont concernés.

Communautés sources, peuples autochtones et ayants droit

La notion de « communautés sources » désigne un groupe d'individus qui est porteur d'une culture et qui revendique une responsabilité sur un patrimoine matériel ou immatériel dont il se considère l'héritier ou qui se réclame d'une même appartenance linguistique, de genre, de valeurs ou de pratiques. La désignation « peuples autochtones » n'a pas de définition internationalement établie, mais le groupe de travail sur les peuples autochtones institué par l'ONU dans les années 1980 souligne plusieurs critères de ralliement : le territoire, la langue, la culture et l'ascendance. Les « ayants droit » sont les personnes, groupes de personnes et représentant-e-s légaux/ales lié-e-s aux créateurs/trices et détenteurs/trices initiaux/ales d'un patrimoine matériel et immatériel. Leurs héritiers/tières peuvent faire partie des communautés sources ou peuples autochtones. L'ensemble de ces personnes et groupes de personnes doivent être intégrées le plus tôt possible dans la recherche de provenance.

La recherche de provenance en pratique

La recherche de provenance nécessite des moyens financiers, informatiques et humains durables, ainsi que l'accès par le personnel en charge de cette recherche à l'ensemble des archives internes et externes existantes. L'une des premières sources à consulter est le livre d'inventaire qui comprend des informations pouvant orienter vers les biens qui doivent prioritairement faire l'objet d'une telle recherche. Il s'agit de biens issus de diverses disciplines, qui ont :

- une origine géographique non européenne ;
- une date de collecte et une date d'acquisition qui se situent entre le 15^e et le 20^e siècle ;
- et/ou un-e donateur/trice dont les professions, les noms de famille ou les réseaux peuvent être mis en lien avec le colonialisme, par exemple en tant que soldat, diplomate, missionnaire, marchand-e, chercheurs/euses ou explorateur/trice.

Les contours d'un projet de recherche de provenance se dessinent par la constitution d'un corpus de biens qui se délimite à une géographie, une chronologie, une typologie, une collection ou un-e donateur/trice. Les vestiges humains, les artefacts réalisés à partir de vestiges humains, les biens qui ont une importance culturelle pour les communautés sources et les biens suspectés d'être entrés dans la collection par des moyens non éthiques ou illégaux doivent faire l'objet d'une recherche de provenance prioritaire.

Il est important de prendre en considération toutes les informations recueillies et de les regrouper dans une base de données. Il convient de garder à l'esprit que la recherche de provenance des collections coloniales souffre d'un manque général de sources manuscrites et de sources spécifiques relatives aux personnes dominées. De plus, les circonstances auxquelles s'intéresse aujourd'hui la recherche de provenance ne suscitaient à l'époque de la collecte des biens concernés qu'un intérêt limité et n'étaient donc souvent pas documentées. Néanmoins, une recherche de provenance initialement lacunaire peut être menée à bien grâce à la découverte de nouveaux fonds d'archives, à l'établissement de nouveaux contacts ou à la participation à un projet collaboratif.

I Le bien en lui-même

Chaque bien est en lui-même une source d'information. Son observation minutieuse révèle la présence d'éléments qui sont capitaux dans la reconstitution de sa provenance. Il faut relever et retranscrire dans la base de données l'ensemble des éléments suivants :

- Numéros d'inventaire : principal et secondaire ;
- Matière(s) et technique(s) ;
- Inscriptions ;
- Étiquettes ou traces d'anciennes étiquettes ;
- Timbres ;
- Marques et poinçons (en particulier sur les objets en métal ou en céramique) ;
- Traces diverses (agrafes, clous, etc.) ;
- Traces d'anciennes restaurations.

II Documents

Les documents manuscrits, audio et visuels conservés dans les archives et les bibliothèques internes et externes aux musées sont essentiels à la recherche de provenance. Ils peuvent renseigner tant sur le bien lui-même (anciennes appartenances, anciennes restaurations, expographie) que sur l'agent-e d'acquisition et les propriétaires précédent-e-s (activités, parcours professionnel, déplacements). Leur consultation aide à mieux comprendre le contexte de collecte d'un bien et le chemin qu'il a parcouru.

Sources internes

- Registres des entrées
- Livres d'inventaire
- Fiche objet ou dossier d'objet
- Anciennes fiches d'inventaire
- Livres de comptes, factures
- Correspondance des conservateurs/trices
- Comptes rendus de réunions
- Rapports annuels
- Archives d'exposition
- Compte rendu de missions sur le terrain et rapports de recherche

Sources externes

- Catalogues d'œuvres
- Catalogues d'expositions
- Catalogues de ventes aux enchères
- Catalogues de ventes des galeries
- Périodiques scientifiques des domaines concernés
- Magazines historiques
- Livres de comptes et de ventes
- Journaux intimes, correspondances, carnets d'adresses, cartes de visite
- [Dictionnaire historique de la Suisse](#)
- [Listes rouges éditées par l'ICOM](#)
Ces listes servent à illustrer les catégories de biens les plus exposés au vol et au trafic illicite.

Principaux lieux de ressources

- Bibliothèques cantonales et universitaires
- Archives des galeries et des maisons de ventes aux enchères
- Archives des agent-e-s d'acquisition, donateurs/trices
- [Archives de la Société suisse d'études généalogiques](#)
- [Archives diplomatiques](#)
- Archives des organisations missionnaires
- Archives sur la traite transatlantique et l'esclavagisme
- [Archives Online](#) : archives fédérales, cantonales, communales et archives spécialisées en Suisse
- Archives conservées dans les pays européens voisins
- Archives conservées dans les pays dont sont originaires les biens
- Ressources de l'ICOM

III Personnes de contact

La collaboration avec les communautés sources et les spécialistes de la recherche de provenance dans les musées et d'autres institutions patrimoniales en Suisse et dans le monde permet d'étayer la provenance selon plusieurs voix. Des institutions nationales peuvent soutenir le projet en termes de contenu et de financement et des organes internationaux peuvent apporter leur aide en cas de litige.

Communautés sources

La prise de contact avec les représentant-e-s des communautés sources permet de reconnecter le bien avec ses origines. Pour l'institution qui en est la gardienne, ce partage de connaissances ouvre des perspectives considérables dans la reconstitution de la provenance du bien, l'enrichissement de sa documentation (dénomination vernaculaire, matière, technique, usage, traduction des inscriptions) et la valeur culturelle que lui attribue sa communauté source.

Institutions culturelles et patrimoniales

L'échange et la collaboration avec de multiples acteurs/trices issu-e-s d'universités, de bibliothèques et d'archives, de centres culturels et d'associations ainsi que de chercheurs/euses indépendant-e-s, de maisons de vente aux enchères et de galeries permettent d'intégrer les savoirs de chacun-e dans un projet de recherche de provenance.

Association suisse de recherche en provenance (ASP)

L'ASP réunit des professionnel-le-s de la recherche de provenance issu-e-s des musées, des universités et des bibliothèques, ainsi que des étudiant-e-s dont c'est le domaine de recherche. Au sein de cette association, un groupe travaille plus spécifiquement sur des questions de recherche de provenance de collections acquises en contextes coloniaux.
www.provenienzforschung.ch/fr

Office fédéral de la culture (OFC)

L'OFC peut soutenir financièrement des projets de recherche de provenance sur des collections muséales issues de contextes coloniaux de musées et des collections de tiers ouvertes au public. Sur le site internet, des documents relatifs à ce sujet et d'autres informations pour mener une recherche de provenance sont mis à disposition.
www.bak.admin.ch/rk

Médiation ICOM-OMPI

En collaboration avec le Centre d'arbitrage et de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), ICOM a développé une procédure payante de médiation en cas de litiges relatifs au droit de propriété d'un bien culturel.
www.wipo.int/amc/en/center/specific-sectors/art/icom

Comité intergouvernemental « Retour et Restitution » de l'UNESCO

Le comité intergouvernemental « Retour et Restitution » de l'UNESCO est constitué d'expert-e-s du monde entier chargé-e-s par les deux pays en litige de trouver des moyens de faciliter les négociations bilatérales, en relation avec une restitution ou un retour de biens culturels. Toute procédure de médiation engagée génère des frais qui sont à la charge des pays concernés.
fr.unesco.org/fightrafficking/icprcp



IV Réseaux

L'inscription au sein de réseaux offre de multiples opportunités, par exemple celles d'échanger avec des personnes d'horizons divers, tant culturels que disciplinaires, qui font des recherches similaires sur l'existence de fonds d'archives, ou de collections qui auraient été disséminées dans de nombreux pays. L'inscription au sein de ces réseaux peut aussi donner lieu à des projets d'inventaires collaboratifs.

- **Arbeitsgruppe « Koloniale Provenienzen » au sein du « Arbeitskreis Provenienzforschung e.V. »**, groupe de travail réunissant des professionnel-le-s issu-e-s des musées, des bibliothèques, des archives et du marché de l'art du monde entier dont l'objectif vise à optimiser les conditions de recherches au sein d'institutions publiques et privées. L'Association suisse de recherche en provenance fait partie de ce réseau.
- **AIATSIS Aboriginal and Torres Strait Islander Australia**, autorité statutaire du gouvernement australien qui vise à conserver, à valoriser et à promouvoir la culture du détroit de Torres.
- **International Inventories Programme**, programme d'inventaire du patrimoine kényan conservé dans des institutions culturelles hors du pays.
- **Inventaire du patrimoine kanak dispersé (IPKD)**, programme de recensement du patrimoine kanak dans les musées hors de Nouvelle-Calédonie.
- **Mukurtu Community**, projet qui donne aux communautés sources les moyens de gérer, de partager, de raconter et d'échanger leur patrimoine de manière numérique.
- **Neues Netzwerk zur Bearbeitung von Sammlungen und Beständen aus kolonialen Kontexten**, projet de développement de structures de recherche durables pour le traitement des collections et des fonds issus de contextes coloniaux en Allemagne.
- **Respatrimoni**, blog qui vise à faciliter l'accès aux informations et aux savoirs liés aux patrimonialisations ainsi qu'à mettre en réseau des chercheurs/euses à l'échelle internationale.
- **Reciprocal Research Network**, projet qui facilite la collaboration dans les recherches sur le patrimoine culturel de la côte du nord-ouest de la Colombie-Britannique.
- **Return, Reconcile, Renew (RRR)**, réseau australien qui a pour objectif de sensibiliser à la question du retour et d'aider à la restitution de biens sensibles ou de vestiges humains.

L'ensemble des liens de ce répertoire d'archives, de réseaux et de personnes de contact ainsi qu'une bibliographie sont disponibles en ligne sur le site de l'Association suisse de recherche en provenance.

EXEMPLES DANS LA PRATIQUE ÉTABLIR LA PROVENANCE



Cartographier les biens et leurs archives

Le Musée d'Yverdon et région à Yverdon-les-Bains conserve depuis 1896, à la suite du don de l'Yverdonnois Edwin Simond, la momie du prêtre égyptien Nes-Shou et son trousseau funéraire. Il détient aussi l'acte de provenance de cette momie ainsi que d'autres documents d'archives qui permettent de préciser l'origine de ce don remis officiellement par le khédive Tawfik Pacha à Simond en remerciement de services rendus à l'Égypte. L'ensemble est intégré au [Swiss Coffin Projects](#), une initiative d'Alexandra Küffer du Historisches und Völkerkundemuseum à Saint-Gall et de Renate Siegmann du Ägyptologie-Forum de l'Université de Zurich, qui a pour but de cartographier et de documenter tous les ensembles funéraires égyptiens conservés en Suisse. Le site internet, créé en 2012, est accessible au plus grand nombre et est alimenté au fur et à mesure de l'avancée du projet.

.....

Sachkatalog (Stichwort)			
Sammler	Nr. des Sammlers	Akten (Stichwort)	
F. Huber			
Foto - Zeichnung (nicht vorhanden)		Bemerkungen über Ausleih etc.	
In den Sammlern:		Skizze des Objektes:	
für täglichen Gebrauch Holz, sonst auch aus Ebenholz. Die Saule u. Besäße sind Formen u. Motiv ritualskulpturen. Hörner (=Fruchtbar- keitsymbol), Favian od. Bl. Bei den Juro Antik- en od. Elementen. proposomorphe Figuren. wird nach dem Schmie- poliert mit rauhen HILF- Die Hüter werden dann - HILF- od. HILF- geschwärtel u. an Söhnen Dalm eingeffettet. (Jefferson)			

Créer un inventaire systématique et normé

L'association Pro Ethnographica à Fribourg a été créée en 2013 pour conserver des collections d'ethnographie, qui étaient propriété de l'Université de Fribourg jusqu'en 2014. Ces collections ont été constituées entre le 19^e et le 20^e siècle par des missionnaires, des ethnographes et des agent-es de commerce du canton et prélevées dans des régions à l'époque sous domination coloniale. Les membres de l'association ont récemment approché des spécialistes de la recherche de provenance et de la restauration, afin d'engager une démarche d'inventaire et de documentation de ces collections. L'objectif est à terme de clarifier la provenance et de questionner l'histoire de ces collections en lien avec des problématiques muséales actuelles. La mise en ligne de l'inventaire permettrait à l'avenir la valorisation et le partage de ces collections. De plus, ce travail sur les contextes d'acquisition offrira à l'association la possibilité de répondre à d'éventuelles demandes de communautés sources dans les meilleurs délais.

.....



L'inhumation comme alternative à la restitution

La faculté des sciences de l'Université de Genève conserve des collections anthropologiques issues de fouilles archéologiques et d'acquisitions de vestiges humains. Celles-ci sont gérées par la « Commission des collections anthropologiques », qui a réfléchi avec une commission d'éthique du rectorat aux solutions impliquant une restitution ou des alternatives à celle-ci, dans un souci de dignité et d'éthique. Ainsi, la réflexion autour d'une tête momifiée d'un homme décapité en provenance d'Afrique australe par exemple, menée conjointement avec des anthropologues sud-africains, a conduit à la décision de l'inhumer au cimetière de Saint-Georges, à Genève. Cette décision a été prise à défaut de pouvoir retracer sa provenance exacte, son identité, son ethnie, le lieu et la date de sa naissance et de son décès.

EXEMPLES DANS LA PRATIQUE CORECHERCHER LA PROVENANCE



Collaboration avec une communauté source

Depuis plusieurs années, le Museum der Kulturen Basel et le Musée d'ethnographie de Genève collaborent à un projet en Australie visant à inventorier et restituer numériquement les collections de Milingimbi. En 2016, une *makarrata*, cérémonie traditionnelle en faveur de la paix, a marqué un nouveau départ entre Milingimbi et les institutions impliquées. Dès lors, diverses initiatives permettent de cultiver et de pérenniser les relations avec les représentant-e-s de la communauté source. Par exemple en 2018, deux artistes de Milingimbi en résidence à Bâle et à Genève ont apporté un nouveau regard sur les collections. Puis en 2019, des représentant-e-s des musées en visite à Milingimbi ont, grâce aux échanges avec la communauté source, pu approfondir leurs connaissances sur des vestiges humains de la communauté conservés en Suisse. Depuis, cette collaboration reste active.

.....



Dialogue avec le pays d'origine

Huit musées suisses se sont regroupés sous la direction du Museum Rietberg afin d'examiner ensemble les questions de provenance des collections d'objets du Royaume du Bénin (Nigeria) en leur possession. L'objectif de ce projet de recherche conjointe, « Initiative Bénin en Suisse », est d'étudier la provenance et les biographies d'une centaine d'objets en toute transparence et de comprendre leur lien potentiel avec le pillage de l'expédition anglaise, dite punitive, de 1897. Soutenu par l'Office fédéral de la culture, ce projet s'engage dans une démarche décoloniale qui amène ces musées suisses à travailler en étroite collaboration avec le Nigeria. La circulation des objets sur le marché de l'art tout comme les réseaux commerciaux seront ainsi reconstruits à la lumière de perspectives croisées, suisses et nigérianes.

.....

Inscription dans un projet d'une communauté source

Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne travaille à la recherche de provenance des biens d'ethnographie qu'il conserve. L'un d'entre eux est une hache de Nouvelle-Calédonie souvent dite « ostensor ». Il a été donné au musée en 1824 par Benjamin Delessert et proviendrait des collectes de l'expédition dirigée par Antoine Bruni d'Entrecasteaux. Il a été inscrit à l'inventaire du patrimoine kanak dispersé qui vise à localiser l'ensemble des biens kanak hors du pays. Cet inventaire compte aussi une tête de monnaie conservée au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Ces biens deviennent alors des « objets ambassadeurs » de cette culture dans le monde. Ce concept, issu de réflexions politiques menées dans les années 1970, amène à considérer les musées occidentaux comme les gardiens de ces objets qui doivent œuvrer à leur mise à disposition et en exposition dans une démarche culturellement soutenable.



EXEMPLES DANS LA PRATIQUE

CONFRONTER LA PROVENANCE



Contextualisation des collections zoologiques

Les dioramas classés du Naturhistorisches Museum Bern mettent en scène des animaux africains naturalisés dans une représentation idéalisée de leur habitat, provenant pour la plupart d'expéditions de chasse dans les anciennes colonies. En cours de rénovation, les dioramas seront enrichis de nouvelles notices explicatives. En parallèle, un projet interdisciplinaire de la Hochschule der Künste Bern financé par le Fonds national suisse explore, en échange avec le musée, le contexte culturel et historique plus large de cette collection, portant non seulement un regard critique sur l'histoire et la forme d'exposition qu'est le diorama, mais aussi sur le rôle des chasseurs et le contexte colonial dans lequel les collections avaient été constituées. Le projet sur les dioramas bernois pose ainsi la question fondamentale de l'origine des collections d'histoire naturelle dans les musées et de leur pertinence.

.....



Collaboration interdisciplinaire

À l'instar de nombreux musées disciplinaires, le Musée d'ethnographie et le Muséum d'histoire naturelle de la ville de Neuchâtel sont issus de la division d'un unique musée généraliste : le Musée de Neuchâtel. Cette séparation disciplinaire ne reflète pas nécessairement les intérêts, parfois plus larges, des collectionneurs/euses. Des recherches actuelles visent à remettre en commun ces fonds disséminés originellement uniques. Leur objectif est de retracer leur provenance et leur histoire commune afin que ces biens, à l'exemple de ceux récoltés en Colombie par Otto Fuhrmann et Eugène Mayor, présents sur la photo ci-contre, retrouvent à terme leur cohérence historique. Les visiteurs/euses des deux musées pourront ainsi mieux comprendre le contexte économique, historique et culturel dans lequel ces biens ont été collectés, étudiés puis exposés au 19^e siècle, et saisir la complexité des relations tissées entre ces biens, les personnes qui les ont collectés et les lieux où ils ont été prélevés.

.....



Intervention artistique

En 2019, sur la base de l'étude « Tropenliebe » de Bernhard C. Schär, les artistes Vera Ryser et Sally Schonfeldt ont fait des recherches dans les archives bâloises sur l'héritage des naturalistes Fritz et Paul Sarasin partis en expédition scientifique au Sri Lanka, à la fin du 19^e siècle. L'artiste sri-lankaise Deneth Piumakshi Wedaarachchige a ensuite été invitée à examiner l'ensemble de ces archives. Les œuvres artistiques issues de ce travail collaboratif ont été montrées dans le foyer du théâtre de Bâle. Elles accompagnaient la première de la pièce « Wieder-auferstehung der Vögel » qui traitait également de l'histoire coloniale bâloise et s'inscrivaient dans un programme de médiation culturelle. Ensuite, une partie de ces œuvres a été intégrée dans l'exposition « La quête du savoir rencontre la soif de collectionner » au Museum der Kulturen Basel qui questionnait l'interdépendance coloniale entre collectionneurs/euses et collections.

Bibliographie

Allain Bonilla, Marie-Laure/Siegenthaler, Fiona (éds) : *Processus décoloniaux dans le monde universitaire et les institutions culturelles suisses : approches empiriques et théoriques*, Tsantsa, Revue de la Société suisse d'ethnologie, vol. 24, Zurich 2019.

Bodenstein, Felicity/Otoi, Damiana/Troelenberg, Eva-Maria (éds.): *Museum Collections in Political, Epistemic and Artistic Processes of Return*, New York/Oxford 2022.

Brandstetter, Anna-Maria/Hierholzer, Vera (éds) : *Nicht nur Raubkunst ! Sensible Dinge in Museen und universitären Sammlungen*, Gottingue 2017.

Cattacin, Sandro/Fois, Marisa (éds) : *Les colonialismes suisses. Entretiens (vol. I)*, (Sociograph, Sociological Research Studies vol. 49), Genève 2020.

Cattacin, Sandro/Fois, Marisa : *Les colonialismes suisses. Études (vol. II)*, (Sociograph, Sociological Research Studies vol. 50), Genève 2020.

Deutscher Museumsbund e.V. (éd.) : *Guide relatif au traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux*, 3^e édition, Berlin 2021.

Fischer-Tiné, Harald/Purtschert, Patricia (éds) : *Colonial Switzerland. Rethinking Colonialism from the Margins (Cambridge Imperial and Post-Colonial Studies)*, Basingstoke 2015.

Förster, Larissa/Edenheiser, Iris/Fründt, Sarah/Hartmann, Heike (éds) : *Provenienzforschung zu ethnografischen Sammlungen der Kolonialzeit. Positionen in der aktuellen Debatte*, actes du congrès « Provenienzforschung in ethnologischen Sammlungen der Kolonialzeit » au Museum Fünf Kontinente les 7 et 8 avril 2017, publication numérique 2018.

Greve, Anna: *Koloniales Erbe in Museen. Kritische Weisseinforchung in der praktischen Museumsarbeit*, Bielefeld 2019.

ICOM UMAC: *Guidance for Restitution and Return of Items from University Museums and Collections*, publication numérique, décembre 2021.

Krüger, Gesine : *Afrikanisches Kulturerbe in europäischen Museen. Kann das weg ?* publication numérique 2019.

Kupper, Patrick/Schär, Bernhard C. (éds) : *Die Naturforschenden. Auf der Suche nach Wissen über die Schweiz und die Welt, 1800-2015*, Baden 2015.

Milosch, Jane/Pearce, Nick (éds) : *Collecting and Provenance. A Multidisciplinary Approach*, Lanham 2019.

Office fédéral de la culture (éd.) : *Recommandations de l'Office fédéral de la culture concernant la recherche de provenance et la protection des données*, document numérique datant de juillet 2021.

Purtschert, Patricia/Lüthi, Barbara/Falk, Francesca : *Postkoloniale Schweiz. Formen und Folgen eines Kolonialismus ohne Kolonien (Postcolonial studies, vol. 10)*, Bielefeld 2012.

Sarr, Felwine/Savoy, Bénédicte : *Restituer le patrimoine africain*, Paris 2018.

Savoy, Bénédicte : *Afrikas Kampf um seine Kunst. Geschichte einer postkolonialen Niederlage*, Munich 2021.

Schölnberger, Pia (éd.) : *Das Museum im kolonialen Kontext*, Vienne 2021.

Tompkins, Arthur : *Provenance Research Today. Principles, Practice, Problems*, Londres 2020.

UNESCO (éd.) : *Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels*, Paris 1970.



Association des musées suisses

Konradstrasse 14, CH-8005 Zurich

Tél. +41 (0)44 244 06 50

info@museums.ch

www.museums.ch

